

06.10.2004 - 10:36 Uhr

Le programme "PME-vital" pour la promotion de la santé dans les entreprises peut être obtenu gratuitement

Berne (ots) -

Améliorer le climat de travail, augmenter la motivation du personnel et accroître la productivité en promouvant la santé dans l'entreprise ? Jusqu'à présent, cette possibilité était essentiellement réservée à de grandes entreprises. Dès maintenant, Promotion Santé Suisse offre le programme "PME-vital" pour la promotion de la santé aux petites et moyennes entreprises (PME). Ce programme en modules a été développé par des spécialistes et par des entreprises - de la pratique pour la pratique. L'offre est gratuitement à disposition des PME sur le site www.pme-vital.ch.

Pour pouvoir rester concurrentielles, les entreprises doivent être à la fois souples et innovatrices. Pour les collaboratrices et les collaborateurs, les exigences et les charges augmentent, et, par conséquent, le risque de voir apparaître des problèmes de santé, des absences répétées et des pertes au niveau de la productivité (voir encadré). Et c'est exactement là que commence la promotion de la santé dans l'entreprise : elle aide le personnel à maîtriser la hausse des exigences tout en leur permettant de rester en bonne santé. Elle permet d'améliorer leur motivation et leurs performances et augmente la productivité de l'entreprise. Les objectifs de la promotion de la santé en entreprise sont d'améliorer la conduite du personnel, les relations sociales au sein de l'entreprise, la confiance et la confiance en soi des collaboratrices et des collaborateurs, leur bien-être, leur attitude par rapport à la santé et leur volonté à se maintenir en forme.

"PME-vital" - un programme de la pratique pour la pratique

En collaboration avec l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich, l'Institut de médecine du travail de Baden et d'autres institutions, Promotion Santé Suisse a développé un programme de modules pour la promotion de la santé dans les petites et moyennes entreprises (PME). "PME-vital" a été testé dans dix entreprises de différents secteurs en Suisse alémanique et en Suisse romande (entreprises commerciales et à but non lucratif). Les modules sont accessibles sans distinction de formation: le personnel d'entretien profite du programme au même titre que l'informaticien ou d'autres employés hautement spécialisés.

"PME-vital" propose un choix de modules proches de la pratique, qui peuvent en grande partie être utilisés de manière autonome. Le programme comporte les modules suivants : atelier de sensibilisation, développement d'une stratégie, analyse des problèmes (sondages auprès des cadres et auprès des employés, cercles de santé), comportement par rapport à la santé (gestion du stress, bien-être, wellness), développement du personnel (collaboration en équipe, promotion de la santé en tant que tâche de la direction) et développement de l'organisation (aménagement du travail, aspects ergonomiques).

Tous les modules, leur description, y compris un riche matériel de

présentation, des mémentos, des plans de déroulement et des portraits d'entreprises pilotes sont gratuitement à disposition sur le site www.pme-vital.ch.

Les problèmes de santé liés au travail en Suisse

L'Enquête suisse sur la santé, effectué en 2002 par l'Office fédéral de la statistique, indique que 44 % de la population active est soumise à de fortes pressions sur son lieu de travail, ce qui provoque des maux de tête, des insomnies et des problèmes psychologiques. Selon une enquête représentative du Secrétariat d'Etat à l'économie (séco) pour l'étude "Les coûts du stress en Suisse", 40 % des personnes interrogées considèrent que leur travail est souvent ou très souvent fiévreux, agité et bousculé. Près d'un tiers perçoivent leur travail comme souvent ou très souvent dur psychologiquement. Les conséquences de ce stress permanent : des problèmes de santé, de fréquentes absences et des pertes au niveau de la productivité. Dans de nombreux cas, cela aboutit à la fin d'une vie professionnelle pour cause d'invalidité. Actuellement, chaque troisième demande de rente invalidité est le fait de troubles psychologiques.

Les problèmes de santé dus au travail ne sont pas une destinée individuelle. Leur importance représente une charge pour la société et, selon le séco, les coûts des problèmes de santé liés au travail, pour l'économie publique, s'élèvent à 8 milliards de francs par année.

Promotion Santé Suisse

Depuis 1998, chaque personne au bénéfice d'une assurance-maladie en Suisse paye 2,40 francs de sa prime annuelle pour des mesures de promotion de la santé. Ces montants sont versés à la fondation Promotion Santé Suisse, qui a été chargée par le Conseil fédéral de mettre en oeuvre les mesures de promotion de la santé prévues par la loi fédérale sur l'assurance maladie. Ses tâches principales consistent à stimuler, à coordonner et à évaluer des mesures de promotion de la santé dans les programmes prioritaires "Activité physique, alimentation et détente", "Santé et travail" et "Adolescents et jeunes adultes".

Contact:

Kathrin Kiener
Responsable communication
Promotion Santé Suisse
Tél. +41/(0)31/350'04'30
e-mail: kathrin.kiener@promotionsante.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001194/100480473> abgerufen werden.